

DESTINATAIRES : Membres du personnel, gestionnaires et médecins

EXPÉDITEUR: Steve Desjardins, directeur des activités de coordination de la pandémie
Catherine Bonin , directrice adjointe médicale des services professionnels

DATE : 1^{er} septembre 2021

OBJET : **ADMISSION DES USAGERS COVID-19 MAINTENANT POSSIBLE DANS QUATRE DE NOS HÔPITAUX**

En réponse aux nouvelles directives du ministère de la Santé et des Services sociaux (DGAUMIP-038) qui autorisent les différents hôpitaux à admettre des usagers ayant la COVID-19 et en suivi de la note du 10 août dernier, de nouvelles mesures ont été mises en place dans notre région.

Ainsi, la préparation des lieux et des équipes de soins permet dès maintenant à quatre de nos hôpitaux d'admettre des usagers hospitalisés ayant la COVID-19 :

- Hôpital régional de Saint-Jérôme
- Hôpital de Saint-Eustache
- Hôpital Laurentien
- Hôpital de Mont-Laurier

Les hôpitaux ayant une unité de pédiatrie ou d'obstétrique peuvent également accueillir des usagers ayant la COVID-19 sur leur unité. Advenant des besoins plus importants pour les jeunes usagers et les mamans, des centres tertiaires pourraient nous venir en aide.

Finalement, pour les usagers ayant la COVID-19 et admis pour un trouble de santé mentale, les unités de psychiatrie de nos différents hôpitaux peuvent également les prendre en charge. À noter cependant qu'une évaluation préalable de la situation clinique de ces usagers sera indiquée afin de s'assurer que le suivi et l'hospitalisation soient assurés par le bon service. Le soutien d'un centre tertiaire pourrait également être possible dans certaines situations.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.